DIRIGEANTS DE TPE

RÉF. TPE-15

Comprendre ses impôts : l'entreprise et le **dirigeant**

Beaucoup de dirigeants paient leurs impôts sans savoir sur quoi, ni pourquoi le montant change d'une année à l'autre.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
21 h selon le format	**3 formats** Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	**Dès 420 €** HT par participant · selon la modalité	**Attestation de fin de formation** de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE

E-learning

420 € HT par participant

Durée	**21 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR

Présentiel à Nice

735 € HT par participant

Durée	**21 h, 3 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR

Distanciel en visio

735 € HT par participant

Durée	**21 h, 3 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

Beaucoup de dirigeants paient leurs impôts sans savoir sur quoi, ni pourquoi le montant change d'une année à l'autre. Ils confondent chiffre d'affaires, bénéfice et revenu, utilisent la TVA comme trésorerie et découvrent l'impôt trop tard pour agir. On ne peut pas optimiser ce qu'on ne comprend pas.

POUR QUI

Tous dirigeants, entrepreneurs individuels et dirigeants de société, sans aucune base en fiscalité

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Situer chaque impôt de l'entreprise et du foyer
- ✓ Comprendre comment se calcule l'impôt sur le bénéfice
- ✓ Lire votre avis d'impôt sur le revenu et votre taux marginal
- ✓ Anticiper la TVA et les impôts locaux
- ✓ Connaître vos droits en cas de contrôle fiscal

LE PROGRAMME

01 Démarrage — 30 min

Accueil · Test de positionnement · Présentation du cas fil rouge

02 La carte des impôts — 3 h

Impôt sur le bénéfice (impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés), TVA (l'entreprise collecte pour l'État), impôts locaux (CFE · CVAE en voie de suppression jusqu'en 2030), impôts du dirigeant et de son foyer · Le calendrier fiscal de l'année · Zone grise : payer ses fournisseurs avec la TVA collectée

03 L'impôt sur le bénéfice — 3 h

Entreprise à l'IR ou société à l'IS · IS à 15 % jusqu'à 42 500 € de bénéfice pour les PME, 25 % au-delà · Du résultat comptable au résultat fiscal (ce que l'impôt refuse : amendes, dépenses personnelles) · Déficit reportable · Acomptes · Cas pratique : calculer l'IS de Studio Baie des Anges

04 L'impôt du dirigeant et de son foyer — 3 h

Barème 2026 (revenus 2025) de 0 % à 45 % · Quotient familial · Taux marginal et taux moyen · Prélèvement à la source et acomptes du non-salarié · Dividendes et prélèvement forfaitaire unique de 31,4 % · Cas pratique : lire trois avis d'impôt

05 TVA et impôts locaux sans surprise — 3 h

Régimes et franchise de TVA · TVA déductible et justificatifs (renvoi à TPE-05) · Facture électronique (réception depuis le 1er septembre 2026, émission pour les TPE au 1er septembre 2027) · CFE et taxe foncière · Mettre de côté chaque mois

06 Contrôle fiscal : vos droits — 3 h

Contrôle sur pièces et vérification de comptabilité · Fichier des écritures comptables · Charte du contribuable vérifié · Droit à l'erreur et rescrit · Ce que coûte une erreur : intérêt de retard de 0,20 % par mois, majoration de 40 % (manquement délibéré) ou 80 % (manœuvres frauduleuses, abus de droit) · Bon réflexe : corriger soi-même avant le contrôle

07 Atelier — 3 h

Studio Baie des Anges, 180 000 € de chiffre d'affaires : suivre chaque euro jusqu'à ce qui reste à la dirigeante après tous les impôts et cotisations

08 Mise en situation pratique à déposer — 2 h

Cas pratique à réaliser et à déposer · Correction individualisée sous 48 h après la fin de la formation

09 Évaluation finale — 30 min

Quiz ou cas pratique, synthèse des points clés. Seuil de réussite : 70 %.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis en gestion. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Pas de cours théorique : chaque séquence part d'une situation vraie, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte en cas de contrôle et le bon réflexe à prendre, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent et passe… jusqu'au contrôle) et les bonnes pratiques. Les cas suivent des entreprises fictives de Nice d'une formation à l'autre.

Boîte à outils remise : carte des impôts du dirigeant, calendrier fiscal annuel, tableau « provisionner mes impôts » (.xlsx), mode d'emploi de l'avis d'impôt, lexique.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Comprendre ses impôts : l'entreprise et le dirigeant vous intéresse ?

Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : TPE-15.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59